

15 AVRIL 1975

OBJET: MESURES NON TARIFAIRES, SOUS-GROUPE "OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE"

1. COMME LE GROUPE "MESURES NON TARIFAIRES" EN EST CONVENU, LE SOUS-GROUPE "OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE" SE REUNIRA LE 6 MAI 1975 A 10 HEURES. LA REUNION AURA LIEU AU PALAIS DES EXPOSITIONS, 18 QUAI ERNEST-ANSERMET, ANCIENNEMENT QUAI DE L'ECOLE-DE-MEDECINE, A GENEVE.

2. IL EST RAPPELE QUE LE GROUPE "MESURES NON TARIFAIRES" EST CONVENU QUE LE SOUS-GROUPE PROCEDERA A DES NEGOCIATIONS SUR LES POINTS SUIVANTS:

a) NORMES ET REGLEMENTATIONS TECHNIQUES;

b) EMBALLAGE ET ETIQUETAGE;

c) MARQUES D'ORIGINE;

ET QUE, DANS CETTE CATEGORIE, LES TRAVAUX S'ENGAGERAIENT D'ABORD SUR LA QUESTION a).

3. UNE NOTE DOCUMENTAIRE DU SECRETARIAT, ETABLIE SUR LES INSTRUCTIONS DU GROUPE "MESURES NON TARIFAIRES", SERA DISTRIBUEE PROCHAINEMENT (MTN/NTM/W/5). IL EST SUGGERE QUE LE SOUS-GROUPE COMMENCE SES TRAVAUX SUR LE FOND EN EXAMINANT QUELQUES-UNES DES QUESTIONS ENONCEES AU CHAPITRE A (NORMES ET REGLEMENTATIONS TECHNIQUES) DE CETTE NOTE, LES DELEGATIONS GARDANT LA FACULTE D'ABORDER TOUTES AUTRES QUESTIONS DE CE CHAPITRE COMME IL LEUR PARAITRA INDIQUE.

4. PEUVENT PARTICIPER A CETTE REUNION LES PAYS QUI ONT FAIT CONNAITRE LEUR DECISION DE PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES, DEVENANT AINSI MEMBRES DU COMITE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES. EN CONSEQUENCE, CES MEMBRES SONT INVITES A NE COMMUNIQUER LE PLUS TOT POSSIBLE LES NOMS DE LEURS REPRESENTANTS A LA REUNION DU SOUS-GROUPE.

5. LES REPRESENTANTS QUI N'ONT PAS ENCORE FAIT ENREGISTRER LEUR ACCREDITATION POUR LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES SONT PRIES DE LE FAIRE LE PLUS TOT POSSIBLE AUPRES DE L'ADMINISTRATEUR DU SERVICE DES CONFERENCES, A LA VILLA LE BOCAGE, EN VUE D'OBTENIR LE LAISSEZ-PASSER NECESSAIRE.

O. LONG